INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES ET D'APPRENTIS

sur l'achat des équipements de protection individuelle

*****

Votre enfant va partir prochainement en stage ou en apprentissage dans une entreprise agricole, forestière ou jardins espaces verts.

Afin de travailler dans de bonnes conditions de sécurité, il convient de le doter d'un minimum d'équipements de protection individuelle adaptés aux tâches à exécuter.

Le Service de Prévention des Risques Professionnels de la MSA SUD AQUITAINE en partenariat avec les Groupes Coopératifs EURALIS, LUR BERRI, MENDIKOA vous proposent d'acquérir ces équipements auprès de leurs magasins à des conditions préférentielles.

Comment bénéficier de cet avantage ?

- A la rentrée scolaire 2025 – 2026, votre établissement scolaire remettra à votre enfant un bon de réduction nominatif avec la liste des magasins partenaires.
- Vous devrez vous rendre dans l'un de ces magasins muni de votre bon de réduction ORIGINAL.
- Ce bon de réduction de 30% sera utilisable en une seule fois entre le **01 septembre et le 11 octobre 2025**. L'offre n'est pas cumulable avec les promotions en cours.
- Ce bon de réduction sera valable uniquement pour les articles mentionnés.
- Les équipements qui ne seraient pas disponibles en rayon seront commandés.
- Pour les équipements spécifiques au secteur hippique, vous devrez contacter le magasin de votre choix pour savoir si ce dernier vend ce type d'article car ils ne pourront être commandés.

LA MSA SUD AQUITAINE

Le Service Santé et Sécurité au Travail